

COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE



N° 9837

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
INAUGURATION DE LA SALLE JEAN-PIERRE DECOOL**

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route
Vu l'inauguration de la nouvelle salle Jean-Pierre Decool située 8 rue Saint-Antoine qui aura lieu le samedi 27/05/2023 à 15h00

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité et faciliter le bon déroulement de la manifestation

ARRÊTE

Art 1 : La circulation sera interdite le samedi 27/05/2023 de 14h00 à 16h00, et le stationnement sera interdit le même jour de 12h00 à 18h00 :

- rue des Alliés, rue Saint-Antoine, parking de la Maison Médicale, rue du Cimetière et place Roger Vandenbergue, parking de la salle Decool, et espace René Degraeve.

Art 2 : Le stationnement sera interdit du lundi 22/05/2023 au mardi 30/05/2023 inclus :

- devant la mairie place Roger Vandenbergue, pour installation des tonnelles.

Art 3 : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par les services techniques communaux de la signalisation réglementaire.

Art 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Le CD59 et la CCHF.
- La gendarmerie, le SDIS, les gestionnaires de transports et le SIROM.
- Les riverains.

Fait à WATTEN, le 16/05/2023

Le Maire.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.